

Coup d'État du 27 septembre 2024 au Bénin ? Une triste réalité !

Par Karim Urbain da SILVA

Dans la nuit du 23 au 24 septembre 2024 a été mis en échec un coup d'Etat dont la finalité était d'en finir avec un régime. C'est surtout ça qu'il faut retenir.

Primo, qu'il n'y ait eu que des actes préparatoires, sans commencement d'exécution ne signifie pas qu'il n'y a rien ou que nous sommes en face d'une fausse affaire.

Cette action violente qu'est le coup d'État comporte toujours une phase préparatoire nécessaire à son exécution et une phase exécutoire.

À partir du moment où il y a eu commande de l'opération et versement d'argent conséquent et subséquent, la décision de l'exécution ne dépendait plus de ses commanditaires autrement, elle eût été menée jusqu'à son terme.

Car, en ce qui les concerne, ils avaient déjà fait ce qu'ils devaient faire. C'est dans la nature même de ce type d'action que chaque partie a un rôle à jouer. Les commanditaires, avaient joué leur partition.

Cette phase préparatoire typique, voire sui generis du coup d'État en est une caractéristique fondamentale. Il n'y a pas de coup d'État sans préparation. Ma collaboration avec le Colonel Maurice KOUANDETE pour un de ses deux putschs m'en a appris un bout.

Et donc, dès qu'il y a préparation, il y a coup d'État en marche, mais il n'y a pas encore déroulement de la phase exécutoire du coup d'Etat, il y a accomplissement d'une série d'actes dont la réalisation du but final échappe à la volonté de ceux qui ont commandité l'opération.

Or, ici, il y a déjà même un commencement d'exécution, certains ont déjà fait leur part du job en payant pour le déclenchement de l'action.

Ceux-là ont fini leur part du travail, et donc s'il ne s'agissait que de l'action des commanditaires, le coup serait déjà exécuté. Rien ne prouve qu'ils ont voulu arrêter l'opération jusqu'à ce qu'elle ait été éventée.

Ils n'ont pas décommandé.

L'affaire est sérieuse. Elle amène à mobiliser un milliard et demi, dans notre pays le Bénin ! Et quoi de plus ?

On ne peut donc rigoureusement dissocier les deux phases du coup d'État. De même que dans un ordinateur, il y a le soft et le hard, de même, dans le coup d'État, il y a la préparation et l'exécution. Il y a bien eu tentative de coup d'État.

Secundo, lorsque tout le monde se retient, devant le nom des commanditaires présumés, une seule phrase devrait tous nous réveiller, les mots de César à son neveu, Brutus, alors qu'il venait de le poignarder à mort : « toi aussi ? >>

Le coup d'État du 18 Brumaire de Napoléon Bonaparte réussit parce qu'en dépit de tout, sa réalisation dépendait de la connivence de trois personnalités de premier plan, les trois membres du directoire qui n'en comptait que cinq, Barras, Ducos et Sieyès.

En offrant leur seule complaisance, ils prêtèrent mains fortes au coup d'État qui les renversait d'abord eux-mêmes.

Plus près de nous, la "rectification" du 15 octobre 1987, au Burkina Faso, vient rappeler à tous et définitivement que la pensée de l'homme est invisible. C'est lorsqu'elle se traduit par un acte précis au point de renseigner clairement sur sa nature et ses ressorts qu'elle est lisible à tout quidam.

Donc tout est possible !

Tertio, ce qu'il faut retenir c'est que la providence et la lucidité du Président de la République, son excellence M. Patrice Athanase Guillaume TALON, ont évité à notre pays un carnage horrible, le premier qui aurait ôté la vie à un chef d'État, ici, au Bénin.

Est-ce donc là, tout ce que mérite de nous, Patrice TALON, un tel président, le seul, en soixante ans d'indépendance, qui ait autant accompli, à tout point de vue ?

Bien sûr que non ! Tout homme a des qualités et des insuffisances, certains ont prononcé dans ce pays des phrases célèbres, je cite : « ... Frappez ! Tuez ! Blessez ! J'en prends la Responsabilité ! » ; « Il faudra liquider définitivement l'ancienne politique à travers les hommes, les structures et l'idéologie qui la portent » ; «... la biche ne peut pas se fâcher avec la rivière... », « ... Après Dieu au Bénin, c'est moi ! Je défie quiconque... ! » etc. Fin de citations...

À quel moment Patrice TALON s'est-il ainsi commis ?

L'homme a une vision pour le Bénin et il ne permet pas à des malfrats, sous le manteau d'hommes politiques, d'empêcher, à cause de leurs seuls intérêts, la marche accélérée qu'il s'est imposé pour son pays, notre pays, le Bénin.

Qu'est-ce qui peut alors justifier la préparation d'un tel coup, lequel, dans le pire des cas, peut aboutir à sa liquidation physique ?

Rien n'est si difficile, disait Danton à la Convention, que de définir un crime politique. Dans ce pays, il y en eût de toute sorte :

Le 7 décembre 1969, Radio Cotonou annonçait la création par décret présidentiel d'un tribunal d'exception qui ne serait pas forcément composé de magistrats. Quiconque, sur simple interpellation, serait jugé, exécuté et ses biens saisis, le jour même. Ce fut la manière d'Emile Derlin ZINSOU, Président à l'époque où il voulut éliminer physiquement Karim da SILVA pour s'accaparer de son terrain du PLM, Lotissement UKES.

La révolution connut son lot : le dos de BAPARAPE, Luc TOGBADIA etc...

À partir du renouveau démocratique aussi, plusieurs cas ont été documentés, le sous-préfet Pamphile HESSOU, (SOGLO) Pierre Urbain DANGNIVO (YAY!) etc.

Etait-ce politique ? Ou, avait-on affaire à des fauteurs de troubles ?

On imagine bien les réponses des uns et des autres... Mais, toujours est-il que l'acte, de vouloir tuer ou, de retirer la vie à autrui, est un crime puni par la loi de la République.

Le Président TALON travaille durement. Pourquoi s'en prendre à lui ?

Laissons-le terminer, il a déjà dit et répété qu'il partirait à la fin de son mandat.

Si nous ne pouvons pas lui dire de rester, laissons-le, au moins, terminer !

Mais, nous sommes un certain nombre, à le prier de rester encore dix ans, pour poursuivre et achever son œuvre de reconstruction nationale, qui a amené le président SOGLO, hébété, à être admirablement surpris, à la vue de ses réalisations, à Golo-Djigbé. Je vous demande, à votre tour, d'aller visiter ce site extraordinaire, vous changerez sûrement d'avis...

Que Dieu Veille sur le Bénin et Protège notre Président !

Karim Urbain da SILVA

**#Bénin, #Coup_d_Etat, #Karim_Urbain_da_Silva, #interpellation,
#Porto_Novo #Conseil_des_Sages_de_Porto_Novo, #PatriceTalon**